

Informations et règlement des Locations au Studio

1. Accès réservé

Les locations sont exclusivement réservées aux élèves pratiquant actuellement la pole dance, au tarif de 15 € par heure et par personne.

2. Interdiction d'inviter des personnes extérieures

Il est strictement interdit d'amener des amis ou des personnes extérieures n'ayant jamais pratiqué la pole dance pour leur faire essayer. De même, il est interdit de s'improviser professeur de pole dance. Nous rappelons que le studio propose un cours d'initiation adapté pour ces situations.

3. Cours privés

Les professeurs peuvent encadrer des élèves du studio ou de l'extérieur pour des cours privés, en solo ou en duo. Il est interdit de coacher plus de deux personnes, car cela serait considéré comme un cours et constituerait une concurrence avec le studio. Le tarif du cours est fixé librement par le professeur, auquel s'ajoute la location du studio (15 € par élève et par heure), à régler directement en ligne sur Bsport par le ou les élève(s).

4. Cours collectifs et événements

La location du studio ne peut en aucun cas servir à organiser des cours collectifs ou des événements liés aux activités du studio. Pour ce type de demande, merci de vous adresser directement au responsable ou de nous contacter par email.

5. Accès au studio

- Pour accéder au studio, veuillez saisir le **code d'accès** sur le boîtier situé derrière la porte, puis tirer fermement, le boîtier étant résistant.
Le code peut être obtenu **auprès du studio**.
- Après votre pratique, fermez le studio, remettez les clés dans le boîtier et mélangez les chiffres.

6. Barres

- Si vous devez descendre une barre de pole dance à l'aide de la perche, merci de ne pas le faire seule à moins d'être sûre de la procédure. En cas de doute, contactez la responsable du studio au +33 6 12 63 36 60.
- L'utilisation de **Monkey Grip** est interdite. Merci de nettoyer soigneusement votre barre à la fin de votre entraînement.

7. Musique

- Pour utiliser la musique, allumez l'enceinte.
- Connectez votre téléphone au Bluetooth (nom de la box : **JBL Charge 5**).

8. Lumières

Pensez à éteindre les lumières après votre pratique, y compris celles de la grande salle et des vestiaires.

9. Clause de responsabilité

Le studio décline toute responsabilité en cas d'accident, blessure ou dommage matériel survenant durant la location. Chaque utilisateur est tenu(e) de disposer d'une assurance responsabilité civile (RC) valide pour couvrir tout incident. En acceptant ce contrat, le locataire reconnaît être responsable de sa propre sécurité, du respect du matériel mis à disposition, et de l'application des règles du studio."

"Lu et approuvé"

Nom/Prénom : _____

Date : _____

Signature : _____